

Le Trait d'Union



SOMMAIRE

ÉDITORIAL DU MAIRE

LE BUDGET 2006 DE LA
COMMUNE

SYNDICAT D'INITIATIVE

COMITÉ DE JUMELAGE

CONCERTS ET SPECTACLES

LES ASSOCIATIONS

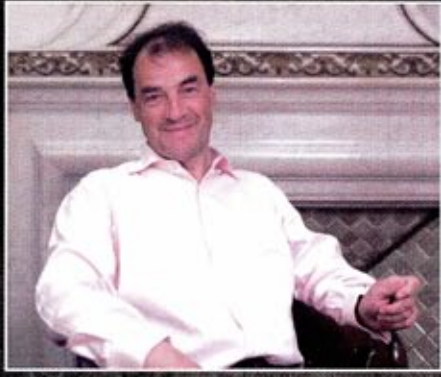
LES TRAVAUX

L'AGENDA

ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • JUILLET 2006 • N°49

Editorial



Madame,
Mademoiselle, Monsieur,

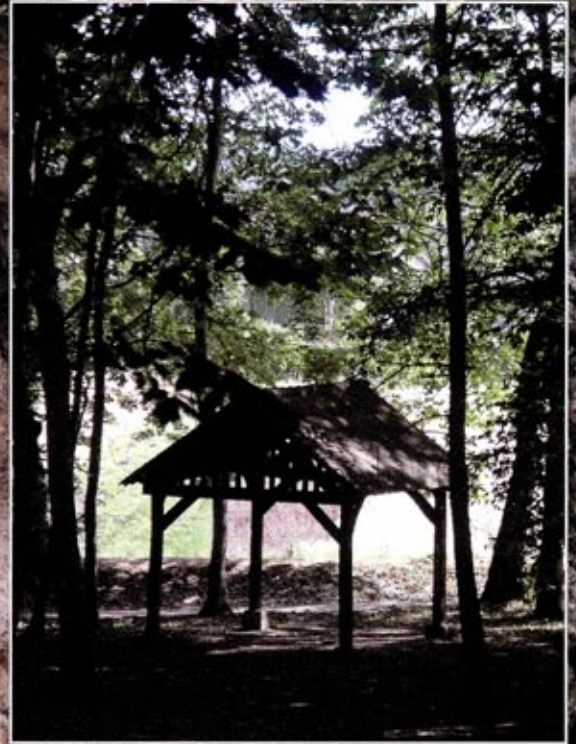
La destinée des villes et villages s'est toujours construite sur une volonté politique mais aussi et surtout par le monde de l'entreprise car contrairement à ce que l'on veut nous faire croire, ce n'est pas seulement la politique politicienne qui crée de la richesse et de vrais emplois, mais bien l'action conjuguée d'une volonté politique et celle de la présence et le dynamisme des entreprises. Asnières sur Oise n'a pas échappé à cette règle car c'est grâce à l'entreprise Delacoste qu'Asnières sur Oise a connu la prospérité et a été le bassin d'emplois de toute notre région, ce que beaucoup ont oublié ou tout simplement pas connu. Cette époque est hélas révolue, mais l'héritage géographique historique et naturel transmis par les générations qui nous ont précédées ouvre d'autres fenêtres de développement et notamment celle du tourisme et les arguments ne manquent pas. Asnières sur Oise compte les forêts de Carnelle et Bois Bonnet, la rivière Oise, ses berges et ses affluents la Thève et l'Ysieux fréquentés par de nombreux pêcheurs, ses très nombreux sentiers de randonnées pédestres équestres et cyclistes, plusieurs châteaux et anciennes demeures, ses monuments historiques, et enfin l'Abbaye Royale de Royaumont qui reçoit chaque année des milliers de visiteurs et touristes. Asnières sur Oise est également commune du Parc Naturel Régional Oise Pays de France. L'implantation de deux campings de tourisme, l'existence d'un Syndicat d'Initiative, la fréquentation de notre joli petit village par de nombreux promeneurs et touristes venus de la proche banlieue de Paris pour s'y ressourcer et contempler notre patrimoine naturel et bâti sont de toute évidence les facteurs d'une cité touristique.

C'est sur ce diagnostic, et pour soutenir et développer le tourisme dans notre commune, que je proposerai prochainement au Conseil Municipal, de délibérer pour m'autoriser à entreprendre les démarches d'obtention du label de « Commune Touristique » et instituer la taxe de séjour sur les personnes qui ne sont pas domiciliées dans la commune.

Je vous souhaite à toutes et tous de très belles vacances d'été.

Claude Krieguer, votre Maire.

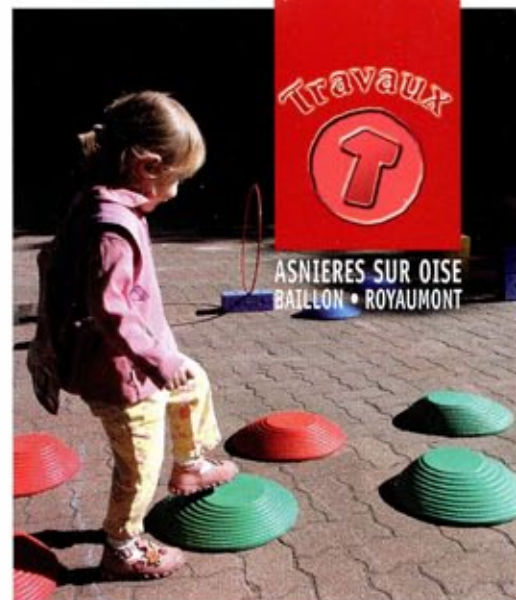
Asnières sur Oise



RÉFECTION DES SOLS DE L'ÉCOLE

En réponse aux directives nous demandant de procéder à la recherche de présence d'amiante dans tous les bâtiments publics, nous avons pris la décision par principe de précaution de changer les dalles de sol des bâtiments scolaires. Selon le dossier technique rédigé le 20/09/05, document public, une mesure d'ordre général fut préconisée : « retrait des dalles de vinyle à l'école de Baillon... »

Ces travaux ont fait l'objet d'un appel d'offre et ont été confiés à l'entreprise la mieux disante. Respectueux des directives concernant l'élimination des déchets, un bordereau de suivi complété par les différents intervenants a été établi. Durant les vacances de Noël nous avons procédé au remplacement des dalles de la cantine. Une première tranche des travaux a ensuite été exécutée pendant les vacances de Février et nous venons de terminer la dernière tranche durant les vacances de Printemps. Les dalles de vinyle ont été retirées sans engendrer de risque de poussière. Les rideaux des classes ont été nettoyés et dépoussiérés par un professionnel avant la reprise de la classe. Malgré cela, l'association de parents d'élèves de Baillon a diffusé un tract et menacé de bloquer l'école. Afin d'éviter toute polémique stérile, nous avons fait procéder à des mesures d'empoussièrement dont le résultat **ne pouvait être que négatif**. Les tests effectués en laboratoire ont coûté environ 1500 €. Sans commentaire... PM



RÉFECTION DES SURFACES DES TENNIS COUVERTS

Après de longues années de procédures amiables et d'expertises d'assurances il a été décidé d'engager un recours judiciaire. De conclusions en conclusions récapitulatives, celles-ci ont abouti à un jugement et à la condamnation de l'entreprise ayant réalisé les travaux. Ainsi raison fut donnée au SIVOM Viarmes/Asnières sur le litige qui concernait la mal façon d'origine des surfaces des tennis couverts.

Ces surfaces vont être entièrement refaites pour un montant de 99.075,44 € (les entreprises ayant été condamnées aux dépens par le jugement du tribunal). Suite à la consultation et la réception des offres par la Commission d'Appel d'Offre du SIVOM, c'est l'entreprise ENVIROSPORT qui a été retenue. Le marché a été signé le 2 juin 2006 et les travaux ont débuté le 26 juin et seront terminés fin août 2006. Ils seront suivis par le cabinet B.E.S.L. (Monsieur GUELFY), maître d'œuvre spécialisé dans ce type de chantier. Depuis tant d'années que les bosses fleurissent sur les courts, les joueurs vont pouvoir enfin jouer sans avoir à défier ces adversaires pernicieux. HW

P.L.U.

PLAN LOCAL D'URBANISME

L'enquête publique qui présentait le projet du P.L.U. s'est déroulée du 1^{er} au 30 juin 2006 dans les locaux de la mairie. Le Commissaire Enquêteur a tenu 4 permanences, celles des autres jours d'ouverture de la mairie étant assurées par des élus.

Nous regrettons que bien qu'une large information ait été diffusée à la population, peu d'Asniérois se soient déplacés pour en prendre connaissance et nous faire part de leurs remarques par le biais du registre ouvert à cette intention ou simplement par lettre adressée à Monsieur le Commissaire Enquêteur. Monsieur le Commissaire Enquêteur dispose d'un délai d'un mois pour étudier les demandes qui lui sont formulées et nous informer des suites qui y seront données. GB

ABRIBUS ET ARRÊTS

Les nombreuses demandes des habitants d'Asnières pour la pose d'abribus ne sont pas restées lettre morte.

Ce fut long, à cause des travaux de la Grande Rue et du manque de réaction du fournisseur ; il faut savoir dire les choses ! Cette mise en place a débuté par la pose des 2 abribus Grande Rue, et d'un autre à l'angle de la rue de Gouvieux et Grande Rue. Le quatrième est en commande et nous planchons pour la commande de trois autres. Il convient de savoir que sur les trois posés, un seul, nous a été facturé car la publicité nous permet d'avoir les autres gratuitement. La modification du carrefour a obligé la CIF à déplacer le lieu de ramassage des utilisateurs de la ligne 14 (il est interdit de prendre en charge des usagers dans un carrefour). Les deux abribus de la Grande Rue font désormais office d'arrêts obligatoires pour les conducteurs. L'arrêt Toutedville sera déplacé pour une prise voyageurs au niveau du lavoir, angle de l'impasse Toutedville. Les poteaux d'arrêts en bas de la rue d'Aval Eau seront, eux aussi, replacés. CIF et Carianne communiqueront aux arrêts et dans les bus, de ces modifications qui auront lieu en septembre 2006. MP





**ALAIN
GUÉRARDEL**
GARDIEN DE LA RÉSIDENCE
LE PRIEURÉ DE BAILLON

...vient de prendre une retraite méritée après 43 annuités de travail et 10 ans de bons et loyaux services dans Le Prieuré de Baillon.

A cette occasion, les résidents du Prieuré ont tenu à lui manifester leurs marques de sympathie autour d'un pot de l'amitié qui s'est tenu le samedi 3 juin 2006. Monsieur le Maire y avait été convié et c'est avec beaucoup d'émotion que M. Guérardel a reçu de sa main la médaille de la ville d'Asnières sur Oise.

Michel Datry

LG2S
SOUTIEN SCOLAIRE À DOMICILE

Aide aux devoirs et Préparation
au Brevet des Collèges

Primaire (CM1, CM2) - Collège

Contact : 01 30 35 36 45
ou 06 17 44 17 09

E-mail : lg2s@wanadoo.fr
Ghorbel Lilia

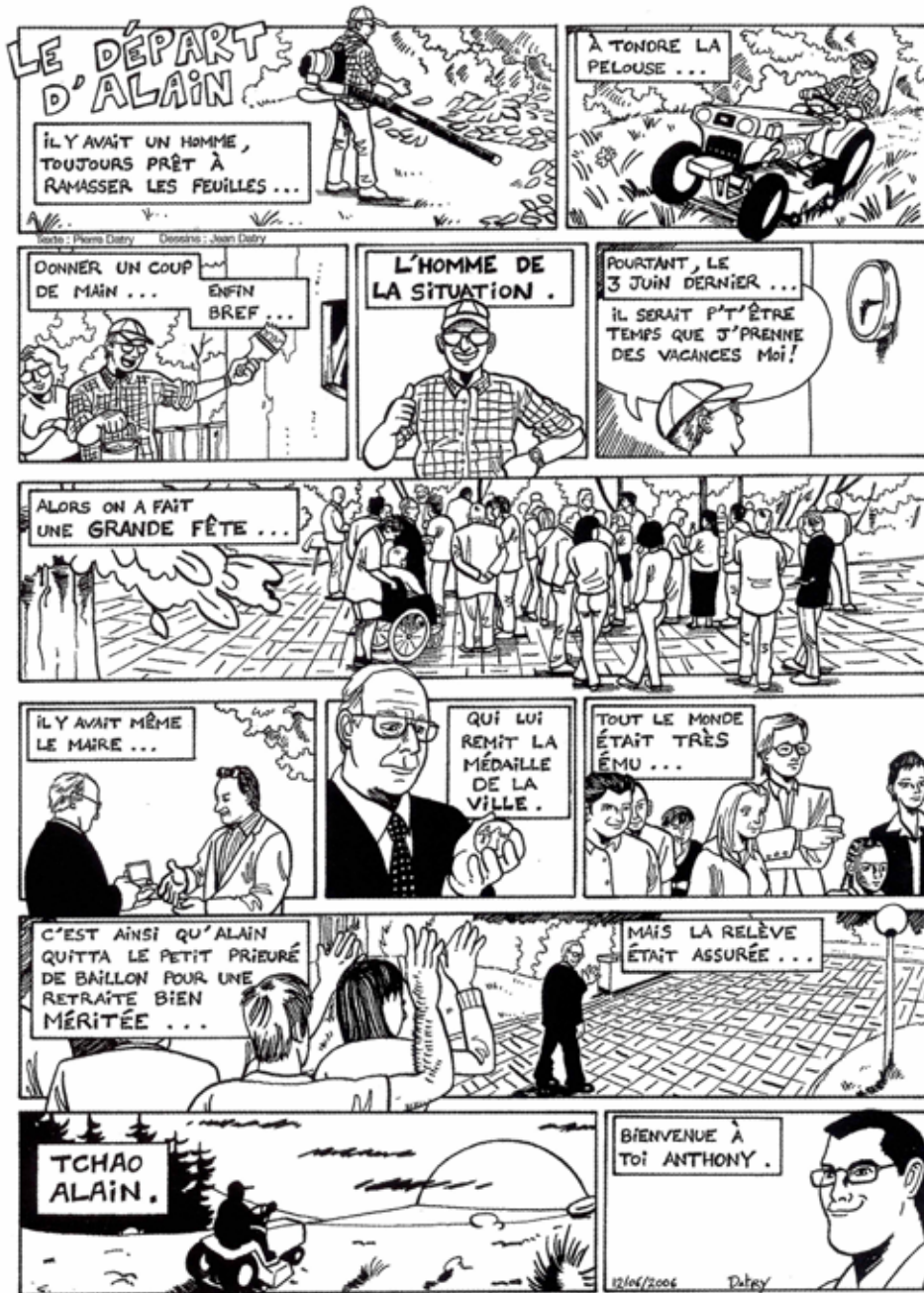
ETUDE DIRIGÉE
RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2006

Pensez à inscrire vos enfants du Cp au CM2 dès à présent !

Dépôt des dossiers auprès de JP LAGEDAMON (école primaire) ou encore en mairie.

L'étude se déroule tous les jours de classe de 16H45 à 18H :

- 15min : goûter fourni par les parents.
- 1 heure d'étude encadrée par Jean-Paul ou Josiane.
- Lieu : la BCD de l'école primaire Blanche de Castille.
- Le coût : forfait annuel : 214,20 €, soit 1,51 € de l'heure (Possibilité de régler en plusieurs fois et possibilité également d'inscrire l'enfant 2 jours par semaine en fonction du taux de fréquentation pour cette nouvelle année).
- Coût par jour en cas d'inscription occasionnelle : 2,55 €.
- Déroulement de l'heure d'étude : Les enfants apprennent leurs leçons par



groupe de niveau. L'enseignant présent les accompagne, vérifie que les leçons soient bien comprises, fait réciter et si nécessaire reformule les leçons pour une meilleure compréhension

Témoignages d'enfants et de parents :

Enfant : « Je préfère l'étude à la garderie parce que lorsque l'on rentre à la maison, on sait déjà nos leçons et on peut jouer... »

Parent : « c'est sérieux, Jean-Paul annote sur le cahier de texte si la leçon est sue ou si elle est à revoir... »

Parent : « L'étude nous soulage, même si toutes les leçons ne sont pas terminées, une grosse partie a été apprise. Je rentre tard le soir et avant, quand il fallait apprendre les leçons à mon retour, c'était très difficile. »

Enfant : « Lorsque l'on a fini nos leçons pour le lendemain, on s'avance, on travaille pour le jour ou la semaine d'après ... Sinon, on peut dessiner, lire ou aller en salle d'informatique... »

Parent : « Depuis que ma fille va à l'étude, les résultats sont bien meilleurs... »

LA POLICE MUNICIPALE EST ÉQUIPÉE



Afin de faciliter le travail de notre policière municipale, la commune s'est équipée d'un véhicule dédié à cette mission. HW

**VASTE OPÉRATION DE
PRÉVENTION ET DE
SÉCURISATION
EN FORÊT DE CARNELLE
LES 19 ET 20 AVRIL 2006**

La fréquentation de la forêt par les promeneurs et amoureux de la nature augmente comme chacun le sait dès les premiers beaux jours. Cette fréquentation attire aussi hélas des individus qui se moquent bien de la nature mais qui sont plus tentés par les vols à la roulotte, vols de téléphone portables, exhibitions et atteintes aux mœurs, dénaturation de l'environnement, dépôts de gravats et d'immondices, pratique de véhicules motorisés en zone protégée.



Pour palier à la sécurité des biens et des personnes, une vaste opération de sécurisation a été commise par Monsieur le Procureur de la République de Pontoise sous la direction opérationnelle du Capitaine Hubert PERCIE du SERT, Commandant la Compagnie de Gendarmerie d'Argenteuil assisté de Monsieur ARMERIET, Responsable de l'ON. Les effectifs engagés dans cette opération étaient composés de 2 PATROUILLES à 3 MILITAIRES de la COMMUNAUTE de BRIGADE de VIARMES-BEAUMONT SUR OISE, 1 PATROUILLE de 2 CAVALIERS du POSTE à CHEVAL de L'ISLE ADAM, 1 PATROUILLE de 2 MILITAIRES en VEHICULE 4X4 du POSTE à CHEVAL de L'ISLE ADAM, 3 ESCOUADES du PELOTON D'INTERVENTION à CHEVAL de la GARDE REPUBLICAINE de PARIS (soit 18 CAVALIERS), 1 PATROUILLE VTT de 3 MILITAIRES du PELOTON de SURVEILLANCE et D'INTERVENTION de TAVERNY.

Cette opération sera reconduite régulièrement durant toutes les saisons de printemps, d'été et d'automne dans tous les massifs et en campagne y compris autour de l'abbaye de Royaumont et en forêt de Bois Bonnet à Baillon.

Montrer sa force et ses moyens pour ne pas avoir à les utiliser, c'est aussi permettre à chacun d'habiter notre environnement et de le respecter.

CK

DES GENDARMES A L'ÉCOLE

Le vendredi 24 mars, une gendarme et un CRS sont venus à l'école pour enseigner aux enfants du cycle 3, les dangers de la route, principalement lorsque l'on est piéton ou cycliste.

PM

**FAUSTO
BELLUSSI
NOUS A
QUITTÉS**



Le hameau de Baillon et notre commune d'Anières sur Oise affecté par la perte d'un habitant et d'un jeune Papa.

Il habitait le Prieuré de Baillon et se rendait comme chaque jour à son travail comme beaucoup d'entre nous. Il n'imaginait pas comme nous tous qui nous rendons à Paris, à Roissy, ou sur son lieu de travail, qu'à quelques kilomètres, sa vie et celles des siens allaient basculer. Fausto BELLUSSI a été arraché à la vie, à Zoé sa petite fille de 5 ans, son épouse Annette et à sa famille le 15 avril 2006. C'est en effet le 7 avril 2006, en se rendant à son travail sur l'Aéroport de Roissy Charles de Gaulle, que Fausto BELLUSSI, ingénieur, originaire de Cavalcaselle - Verona en Italie, roulant avec son véhicule 4/4 a percuté, pour des raisons inconnues, et

sans imprudence, un poids lourd circulant en sens inverse. Dans le coma et souffrant de fractures et d'un traumatisme crânien, il a été Héliporté à l'hôpital de Beaujeon mais en vain.

Fausto BELLUSSI était une figure connue et sympathique qui s'intéressait à la vie de notre hameau. Nous nous souvenons de ses interventions lors d'une réunion publique où avec intelligence, gentillesse et humour, il défendait la qualité de vie de notre village. Il pratiquait de nombreuses activités régates de voile, para moteur et préparait son brevet de pilote d'avion de tourisme. Les causes de cet accident sont aujourd'hui sans réponse mais son départ laisse chez les siens et ses amis un grand vide, beaucoup de questions et d'incompréhension.

Fausto BELLUSSI aura eu une vie utile, mais bien trop courte. C'est grâce au soutien et à l'amitié des voisins que Madame BELLUSSI a pu se réorganiser et reprendre son travail. Nous adressons à son épouse, à Zoé, et toute sa famille, nos sincères condoléances.

Claude Krieguer

SŒUR NARCISSE,...

...Mère Supérieure de la congrégation Jésus Rédempteur à Asnières sur Oise nous a quittés.

Souvenez-vous de la bénédiction des cloches fondues pour le passage à l'an 2000 par le Nonce Apostolique, Ambassadeur du Vatican, c'est par sa grâce et sa pugnacité que nous avons vécue d'intenses moments de bonheur. Dans son homélie, le père Eric Duhamel a évoqué l'infatigabilité, le travail de sœur Narcisse qui sa vie durant a donné tout et son temps pour les autres, pour les malades, les mourants, les personnes en difficulté, les sœurs de la congré-

gation pour monter leur dossier social, les aider et les assister jusqu'à la fin de leur vie. Sœur Narcisse avec d'autres sœurs était toujours présente aux manifestations officielles organisées par la Commune. Sœur Narcisse vous avez été la Mère de nombreux enfants, la sœur de nombreux adultes, la Mère du courage et du réconfort, votre nom est gravé à tout jamais sur les cloches installées dans le beffroi de notre église. La ville d'Asnières sur Oise et ses habitants vous remercient et vous sont reconnaissants pour votre dévouement et services rendus à notre population.

Claude Krieguer





C'est en présence du Président et des membres de l'Association des Anciens Combattants, du Commandant du centre de secours de Viarmes et du Commandant adjoint, du Commandant de la brigade de gendarmerie de Viarmes, de membres de l'association AREC, d'élus locaux et d'habitants que s'est déroulée pour la première fois à Asnières la commémoration de la Journée

Nationale du Souvenir de la Déportation.

Le Maire a lu le message officiel rédigé par les différentes institutions oeuvrant pour la mémoire de la déportation rajoutant que la France avait très récemment reconnu la complicité de la France et de français dans l'horreur de la déportation. Il a rappelé l'existence en France d'un camp d'extermination par le travail, le KL - Natzweiler au Struthof situé en alsace, alors annexée, qu'il a lui même visité à plusieurs reprises en tant qu'écolier et avec ses parents et dans lesquels 22000 déportés sont décédés, juifs, résistants de différentes



COMMÉMORATION

nationalités, déportés originaire des territoires annexés par le III^e Reich Tchèques, alsaciens, lorrains, opposants à la force d'occupation allemande. Il a appelé à se souvenir de ce passé pour laisser place à plus de fraternité et de solidarité. CK

Maison du Village



SOIRÉE CABARET

Marie-Hélène Féry fait revivre les voix de Damia, de Fréhel, de Guilbert, ces grandes dames des années 20.

Quand Marie-Hélène Féry entre en scène seule avec pour tout bagage sa robe noire et sa voix, la machine à remonter le temps se met en marche et nous voilà transportés dans le Paris des années 20. Elle

reprend les chansons d'Yvette Guilbert, Marie Dubas, Damia, Fréhel. On raconte que Fréhel vécut une orageuse passion avec Chevalier et lui tira dessus quand elle apprit qu'il était avec Mistinguett... « Dans une époque ou tout est mis en œuvre pour faire croire que la facilité paie, M-H Féry prouve le contraire ; c'est à force de travail que l'on réussit, travail et acharnement, pour redonner aux textes tout leur sens ». La Gazette. Au piano : Jean Louis Beydon, accompagnateur d'Allain Leprest, de Pierre Santini ; à l'accordéon : Sergio Thomassi, accompagnateur de Barbara, Juliette Gréco, excusez du peu ! PM

LE JAPON À LA RENCONTRE DES ENFANTS

Pour remercier la commune de son soutien à la création du spectacle multimédia Légende d'Ikema, voyage musical au cœur du conte japonais, Mieko Miyazaki et Bernard Arcadio ont offert un concert aux enfants d'Asnières sur Oise vendredi 26 mai.

En matinée, Mieko est venue à la rencontre des enfants des deux écoles maternelles afin de présenter son instrument peu connu, le koto. Le koto est une cithare d'origine sino-coréenne, introduite au Japon au VI^e siècle. L'instrument possède treize cordes en soie tendues sur une longueur d'environ 2 mètres. La caisse de résonance du koto est creusée dans du paulownia. Chaque corde a son propre chevalet mobile dont la position détermine la tonalité de la corde. On joue de cet instrument à l'aide de trois ongles, un peu comme on joue de la guitare. L'après midi, les deux artistes ont offert un concert aux enfants du primaire dans la salle de spectacle de la Maison du Village. A l'issue du spectacle, les enfants ont pu poser toutes les questions sur le koto, la carrière et la discographie des artistes. Nous tenons à remercier très sincèrement, au nom de la commune et des enseignants, la production Euromovie située à Asnières sur Oise, de nous avoir offert ce spectacle de très haute qualité. PM



LE SPECTACLE DES ENFANTS À L'ABBAYE DE ROYAUMONT



L'abbaye de Royaumont a accueilli les enfants de l'école Blanche de Castille à l'occasion de leur spectacle de fin d'année samedi 10 juin. Le spectacle s'est déroulé, devant une nombreuse assistance, dans la grande salle du réfectoire des moines. Les parents d'élèves ont pu s'apercevoir du travail réalisé par les enfants avec l'aide des enseignants et des intervenants sport (Carole) et musique (Christine). L'abbaye a résonné au son des tambours et des bruits insolites des écoliers. Nous avons assisté à une pièce de théâtre revisitée par les enfants où les 3 petits cochons, le loup, le Petit Poucet ou Bouclier d'Or ont pu dialoguer. Merci aux dirigeants de l'abbaye pour leur accueil, et aux enseignants pour ce remarquable spectacle. PM

UN NOUVEL ORGUE À ROYAUMONT

A l'occasion du dernier spectacle de fin d'année de l'école Blanche de Castille qui s'est déroulé dans le réfectoire de l'abbaye de Royaumont, nous avons pu découvrir l'orgue Cavallé-Coll restauré ; un instrument majestueux en chêne massif ciselé. PM





DISTINCTIONS DU 8 MAI 2006

MÉDAILLES DU TRAVAIL

ARGENT : COUTAREL Dominique,
HUOT Béatrice, SPARTA Raymonde.

VERMEIL: COUTAREL Dominique,
SPARTA Raymonde.

OR : LEROUX Loïc, STEIBLI Danièle.

GRAND OR : FAUTREL Jacques

MÉDAILLE DE BRONZE DE LA JEUNESSE ET
DES SPORTS : Jean Paul HEBERT

TRANSPORT SCOLAIRE

Le 6 juin a eu lieu la réunion concernant le transport scolaire de nos enfants du collège/lycée de Luzarches en présence de M. Vanden Hoecke, M. Vallée et Mme Piqueval-Lenglet de la CIF. Madame Poitevin représentait la commune d'Asnières sur Oise.

Cette réunion fut axée principalement sur les retards chroniques de la CIF pour le début des cours de 8h30. Nous avons profité de cette rencontre pour soulever une nouvelle fois notre problème de ramassage. Nous avons proposé à la CIF de faire la demande au STIF pour 2 rotations de ramassage scolaire à Baillon 8h10 et 9h10. Sachant qu'il faut 4 mois pour obtenir cette autorisation ; la CIF fait la demande immédiatement pour ce double ramassage même si elle n'est pas utilisée à la rentrée (manque d'élèves ou repartis sur les jours de la semaine inférieur à 10 élèves commençant à 9h30). Le collège/lycée donnera à la CIF le nombre et les adresses des futurs élèves 2006/2007 pour la fin juin 2006. Il donnera également à la CIF début septembre le nombre et les adresses des enfants commençant à 9h30 pour une 2^e rotation de bus (attention seul le nombre d'enfants (10) déclenchera un 2^e passage) dès que les emplois du temps seront déterminés. Nous restons attentif et vigilant sur ce dossier. PM

KERMESSE BLANCHE DE CASTILLE

Après avoir eu lieu dans le Parc de Touthville deux années consécutives, la kermesse a réintégré les murs de l'école le samedi 24 juin. Enfants et parents ont passé un agréable moment. PM

AVIS DE RECHERCHE

LE CLUB DE FOOTBALL DE L'OVA RECHERCHE DES JEUNES FEMMES AFIN DE CRÉER UNE ÉQUIPE FÉMININE POUR LA PROCHAINE SAISON 2006/2007. VOUS AVEZ PLUS DE 16 ANS ET VOUS ÊTES INTÉRESSÉE, CONTACTEZ L'OVA FOOT : 06 80 62 44 03 (MICHEL TEILLON) e-mail : info@ovafootball.net Internet : www.ovafootball.net/principale.htm

RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES

Après les manifestations des Feux de la St Jean du samedi 24 juin, le Parc de Touthville accueillait ce dimanche 25 juin l'édition 2006 du Rassemblement des voitures anciennes. C'est sous une pluie battante que l'association Fêtes et Loisirs a organisé cette rencontre. Malheureusement de nombreux exposants n'ont pu faire le déplacement. Le public a malgré tout répondu présent pour admirer ces belles carrosseries. PM



TOURNAGES

Durant plusieurs jours du mois d'avril, la commune a été le théâtre de trois tournages pour la télévision. Le premier, s'intitulant *Faites le 15* pour France 2, narre l'histoire de jeunes gens sortant d'une boîte de nuit et sont victime d'un accident. La production a dépêché sur place des moyens importants : hélicoptère et ambulance du SAMU, pompiers et gendarmes pour les besoins d'un tournage sur le chemin vicinal reliant la RD 909 à la RD 922. Le deuxième tournage a eu lieu aux alentours de l'Abbaye de Royaumont ; il devrait s'intituler *Le joker*. Quant au troisième, il s'agit du clip de Patrick Bruel, tourné en partie dans l'usine Delacoste. PM



VISITE DE MUSÉE DE L'AIR DU BOURGET

Vendredi 9 juin, les enfants du primaire de Baillon se sont rendus au musée de l'Air du Bourget. PM



LA PRINCESSE CAPRICIEUSE

Le 8 juin, les enfants de l'école de Baillon ont présenté une pièce de théâtre tirée d'un conte chinois : l'histoire d'une princesse capricieuse qui désire un diadème en bulles d'eau. PM



GALA DE DANSE ANNUEL

Les 16, 17 et 18 juin s'est déroulé dans la salle des fêtes de Viarmes le Gala de Danse de l'école de danse d'Asnières sur Oise. Ce spectacle célébrait les 20 années d'activité et

de travail d'Isabelle Serrou au sein de l'association Fêtes et Loisirs. Tous nos remerciements à Mme Jourde, Présidente, à Isabelle et Delphine et à tous les bénévoles qui nous ont offert ce magnifique spectacle. PM



Le mois de mars est traditionnellement chaque année celui ou les collectivités territoriales sont tenues de voter leur budget annuel.

C'est un acte particulièrement essentiel de la vie de nos collectivités. C'est celui qui engage bien sûr les recettes et dépenses quotidiennes du fonctionnement mais aussi et surtout, c'est celui qui détermine la fiscalité locale et les possibilités d'investissements ou de travaux des dites collectivités. C'est à cette information pour notre Commune, que nous allons nous consacrer essentiellement dans ce numéro du Trait d'Union, celui d'avril étant distribué trop tôt par rapport aux différents votes de ces budgets. Le budget annuel des Syndicats intercommunaux TRI-OR et SIVOM Viarmes Asnières, et celui de la Communauté de Communes est téléchargeable sur le site www.ville-asnieres-sur-oise.fr

L'ensemble de ces budgets que nous vous présentons dans ce dossier et sur Internet représente en amont un travail considérable pour les attachés territoriaux et d'analyse et de décisions pour vos élus membres de ces collectivités territoriales. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés au travers de cette introduction.

HW

PRÉSENTATION DU BUDGET 2006 DE LA COMMUNE D'ASNIÈRES SUR OISE

VOTE DES TAUX ET ÉVOLUTION DES BASES :

En tout premier lieu, il est essentiel de souligner la volonté du Conseil Municipal de ne pas alourdir la fiscalité locale par le biais des taux d'imposition votés. Les taux votés par le Conseil Municipal sont donc les suivants :

Taxes	Taux votés en 2005	Taux votés en 2006	Taux moyen national	Taux moyen départemental
Pour mémoire				
Habitation	13,12%	13,12%	14,34%	14,87%
Foncier bâti	16,58%	16,58%	18,36%	18,84%
Foncier non bâti	66,41%	66,41%	43,63%	56,56%
Professionnelle	11,79%	11,79%	15,52%	N C

Et pourtant, la base de la Taxe Professionnelle a baissé de 426 914 €. Cette diminution est due essentiellement à l'activité de l'abbaye de ROYAUMONT qui a été séparée entre le secteur « marchand » et le secteur « culturel ». Une modification fiscale qui a été obtenue par la direction de l'abbaye après plusieurs années de « réclamations » auprès de l'administration. C'est donc une baisse du produit fiscal de notre commune de l'ordre de 50 000 € qui résulte (à taux constant d'imposition) de cette modification majeure de la base. Face à cette « surprise », l'État compensera pendant 3 années notre perte de produit fiscal avec une dégressivité importante les deuxième et troisième années. Au-delà de la troisième année, la perte de recette sera totale. In fine, l'évolution des bases d'imposition entre 2005 et 2006 se présente de la manière suivante :

Taxes	Bases d'imposition 2005	Bases d'imposition prévisionnelles 2006	% d'évolution
Habitation	3 511 606 €	3 646 000 €	3,83 %
Foncier bâti	2 355 995 €	2 626 000 €	11,46%
Foncier non bâti	43 771 €	38 300 €	- 12,50%
Professionnelle	1 824 914 €	1 398 000 €	- 26,39%
	7 736 286 €	7 708 300 €	- 0,36 %

BUDGET 2006 SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le budget 2006 des dépenses de fonctionnement hors virement à la section investissement est de 1 897 327 €.

Il était de 1 998 974 € pour l'année 2005. Le compte administratif - section de fonctionnement dépenses - de l'année 2005 ressort à 1 834 440 € (hors virement à la section d'investissement). Le montant de l'autofinancement dégagé en 2005 (reportable en 2005), était de 185 649 € alors même qu'il est de 250 971 € en 2006 (reportable en 2006).

La maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permet ainsi d'améliorer sensiblement notre capacité d'autofinancement, conduisant à accroître notre capacité à investir. Cependant, cette situation reste fragile, notre vigilance doit rester permanente, en effet, et l'analyse de la base de notre Taxe Professionnelle en est le bon exemple, toute mauvaise surprise est possible. Nos dépenses de fonctionnement doivent continuer à rester contenues dans les limites que nous nous fixons chaque année. Notre volonté restant en tout état de cause de ne pas alourdir autant que faire se peut la fiscalité locale.

BUDGET 2006 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Intitulés	Montant Budgété 2006	%	Intitulés	Montant Budgété 2006	%
Charges à Caractère général	557 000 €	29,33%	Produits des services du domaine	129 775 €	6,04%
Charges de Personnel	904 250 €	47,66%	Impôts et taxes	1 246 025 €	65,00%
Autres charges de gestion	381 010 €	20,10%	Dotations et participations	654 046 €	34,44%
Charges financières	50 888 €	2,68%	Autres produits de gestion	109 120 €	5,75%
Charges exceptionnelles	410 €	0,02%	Atténuation de charges	5 268 €	0,28%
Opérations d'ordre entre sections	3 769 €	0,20%	Produits exceptionnels	4 065 €	0,21%
Virement à la section investissements	250 972 €	13,23%			
Total dépenses de fonctionnement	2 148 299 €	100,00%	Total recettes de fonctionnement	2 148 299 €	100,00%

DU BUDGET 2006

SECTION D'INVESTISSEMENTS :

Le budget d'investissements de l'année 2006 est un budget volontaire car au-delà de la reprise des restes à réaliser des années précédentes (et notamment 2005), de nouveaux projets importants ont été budgétés.

L'ensemble des travaux et investissements conséquents envisagés sont les suivants (cette liste n'est pas exhaustive) :

- Réfection des trottoirs (restes à réaliser 2005) et la voirie (budget 2006) de la résidence des Ajeux.
- Programme de travaux place des Martyrs de Châteaubriant et rue du four : enfouissement des réseaux, réfection de la voirie, etc (reste à réaliser 2005 et budget 2006).
- Acquisition du véhicule destiné à la Police Municipale et provisions pour le remplacement du TRAFFIC en 2007 (qui arrive en fin de carrière).

- Divers autres investissements de voirie : abribus, panneaux d'information à Asnières et Baillon, acquisitions de matériels divers destinés à nos services techniques, etc.
- Programme de travaux de rénovation et d'aménagement de la Mairie (2^e étage, salle des mariages, aménagement du local poubelles, etc.)
- Divers travaux dans les écoles : aménagement du parking spécifique à l'école pour libérer des places de parkings publics, remplacement des sols à l'école de Baillon, Escalier de secours (reste à réaliser 2005), etc.
- Eglise : divers programmes de restauration (horloge ancienne, luminaires, tableaux, etc.) et 1^{ère} phase de travaux pluriannuels de réfection de notre église.
- Divers autres investissements : acquisition nouveaux logiciels de gestion administrative, et tous autres acquisitions ou travaux divers.

Et enfin, le budget des investissements fait apparaître une rubrique *Contrat Régional* qui est chiffrée à 18 858 €. Ce chiffre peut en effet paraître dérisoire.

Il s'agit en réalité des honoraires du cabinet d'étude qui a été choisi après consultation — ces honoraires sont d'ailleurs subventionnés à concurrence de 70 % à la fois par le PNR (48%) et le Conseil Régional de Picardie (32%).

Les travaux envisagés dans le cadre de ce contrat régional seront évidemment d'un coût bien supérieur (aménagement du centre vu village, parc de la propriété dite *Bouis* (propriété de la commune), aménagement des abords et du stationnement du cimetière de Baillon).

Tous ces investissements sont financés à la fois par l'autofinancement dégagé du budget de fonctionnement et par la levée d'emprunts auprès des organismes financiers.

HW

BUDGET 2006 - SECTION D'INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Intitulés	Montant Budgété 2006	%	Intitulés	Montant Budgété 2006	%
		0,00%	Vue d'ensemble emprunt nouveau	566 859 €	27,27%
Mairie - logements communaux	126 404 €	6,08%	Mairie - logements communaux	28 152 €	1,35%
Ecoles	87 899 €	4,23%	Ecoles	18 333 €	0,88%
Divers voiries	475 496 €	22,88%	Divers voiries	58 943 €	2,84%
Eglise	161 163 €	7,75%	Eglise	72 625 €	3,49%
Maison du village	20 055 €	0,96%	Maison du village	4 400 €	0,21%
Divers bâtiments	103 908 €	5,00%	Divers bâtiments	6 100 €	0,29%
Ateliers Eole	25 522 €	1,23%	Ateliers Eole	18 634 €	0,90%
Grande rue	272 124 €	13,09%	Grande rue	155 327 €	7,47%
Contrat régional	18 858 €	0,91%	Contrat régional	12 480 €	0,60%
Place des Martyrs & rue du four	496 373 €	23,88%	Place des Martyrs & rue du four	219 497 €	10,56%
Opérations financières	290 814 €	13,99%	Opérations financières	917 268 €	44,13%
Total dépenses d'investissement	2 078 617 €	100%	Total recettes d'investissement	2 078 617 €	100,00%

L'ENDETTEMENT

Au-delà de ces chiffres, la situation de l'endettement de notre commune par habitant pour les années 2006 à 2010 est à ce jour la suivante :

le montant moyen national de la dette par habitant au 1er janvier 2005 était estimé à 857 € pour l'ensemble des communes, mais avec une grande disparité, puisque les communes les plus endettées sont celles de 50 000 à 100 000 habitants avec une dette de 1 205 €.

(Sources : La documentation française).

Année	Dette par habitant	Remboursement annuel par habitant en capital	Remboursement annuel capital & intérêts par habitant
2006	549,76	69,96	89,53
2007	479,80	72,09	88,74
2008	407,71	74,32	87,96
2009	333,40	75,44	85,97
2010	257,90	57,29	65,15

HW

AGENDA

ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

VENDREDI 14 JUILLET 2006

Fête du 14 juillet et feu d'artifice
Parc de Tuteville

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2006

Forum des associations
Maison du village

SAMEDI 23, DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2006

Rencontre des Asnières de France

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2006

Brocante de Baillon

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2006

Dans le cadre du défi cycliste d'entreprises de 3 jours pour 370 km, environ 600 cyclistes devraient prendre le départ de Paris à Londres dans le but de collecter des fonds au profit de SportsAid, association caritative britannique. Le départ aura lieu à l'Abbaye de Royaumont.

SAMEDI 14 OCTOBRE 2006

Soirée Disco à la Maison du village

SAMEDI 21 OCTOBRE 2006

Repas Renaissance organisé à la maison du village

Retrouvez toutes les manifestations du village sur le site Internet : www.ville-asnieres-sur-oise.fr et sur votre panneau municipal

ETAT CIVIL

NAISSANCES

06/04/2006 : LE CORRONCQ Carla Claire Colette à Beaumont-sur-Oise • 95

10/04/2006 : CASSANI Lisa Claude Suzanne à Beaumont-sur-Oise • 95

16/04/2006 : GROSSELIN Evan à Montmorency • 95

17/04/2006 : PANNIER Arthur à Montmorency • 95

30/04/2006 : TELLÉCHEA Julia Marie-France Martine Angela à Montmorency • 95

04/05/2006 : RAYMOND Oona à Senlis • 60

21/05/2006 : MARNETTE Louis Aubert Robert à l'Isle Adam • 95

07/06/2006 : OBER Mathias Daniel Marc à Beaumont-sur-Oise • 95

19/06/2006 : CHASSAGNE Florian Benoit Christian à Beaumont-sur-Oise • 95

13/06/2006 : LALLEMAND Célestine Marie-Hélène à Beaumont-sur-Oise • 95

DÉCÈS

13/04/2006 : LEGENDRE vve TESSIER Josette Adrienne à Asnières/oise • 95

15/04/2006 : BELLUSSI Fausto à Clichy • 92

08/05/2006 : CONTE Conchetta à Beaumont-sur-Oise • 95

MARIAGE

29/04/2006 : LEGRAND Nicolas Daniel & COUMES Aline Paulette Odile

06/05/2006 : CHOISMIN Michel Roger & GERMOND Muriel Christine

06/05/2006 : FURBANK Jean-Marc Pierre & HEMON Sandrine Angélique

22/05/2006 : CLÉMENT François Michel & ATLAN Deborah

17/06/2006 : SICARD Laurent Pierre Pascal & DUFOUR Valérie Nathalie Sylvie

24/06/2006 : BESANCON Michaël-Gaston René & TESSIER Christelle Cécile

24/06/2006 : MONJALET Sébastien & FERREIRA Christine da Conceição

Environnement



ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

COMPTE-RENDU DU
SUIVI DE COLLECTE
SUR LA COMMUNE
D'ASNIÈRES SUR OISE



Syndicat de Collecte et de Traitement
des Ordures Ménagères

Le jeudi 11 mai 2006, à partir de 5 h 30 du matin, trois petits hommes (et femme) en vert et blanc ont-ils envahi notre commune ? Non ! Il ne s'agissait pas d'extra-terrestres, mais des conseillers en tri du syndicat TRI-OR.

Leur mission ? Vérifier le contenu des bacs de tri des déchets propres et secs (bacs bleus) avant le passage de la benne de collecte.

Pourquoi ? Pour nous permettre :

- ✓ d'évaluer la présentation hebdomadaire en nombre de bacs et en remplissage,
- ✓ d'appréhender les problèmes (s'il y en a) sur la commune et d'apporter aux habitants les renseignements complémentaires dont ils ont besoin,
- ✓ de répertorier les réparations de bacs éventuelles à effectuer.

Quelques chiffres :

- ✓ Les bacs de 846 adresses sur les 905 logements dotés dans la commune ont été vérifiés.
- ✓ 550 bacs étaient présentés à la collecte le jeudi 11 mai 2006.
- ✓ Au cours de ce contrôle, 16 bacs seulement ont été refusés.
- ✓ 341 bacs étaient correctement triés.

Pour autant, quelques erreurs ont été commises par un très grand nombre de nos concitoyens, concernant essentiellement les emballages en plastique contenus dans les bacs.

Quelques rappels des consignes de tri :

Seules les bouteilles et flacons en plastique sont à mettre dans le bac bleu (à l'exception de bouteilles en plastique ayant contenu de l'huile). Les autres types de plastique sont à mettre dans les Ordures Ménagères comme par exemple :

- ✓ Les films en plastique qui entourent les bouteilles d'eau ou de soda
- ✓ Les barquettes en plastique ayant contenu le jambon
- ✓ Les barquettes en polystyrène sur lesquelles était déposée la viande

Globalement, nous avons pu constater que nos concitoyens font l'effort de trier les déchets propres et secs, nous les félicitons et les remercions pour leur action. Quelques cas d'erreurs subsistent cependant et notre action tend au quotidien d'y remédier.

En conclusion, nous dirions que ces contrôles ne sont en rien des actions de répression destinées à cibler tel ou tel, mais qu'ils sont destinés à aider chacun à parfaire ce geste citoyen qu'est le tri sélectif. À la suite de ce contrôle, et dans les cas particuliers (peu nombreux sur Asnières) d'erreurs importantes, les ambassadeurs de tri ont fait la démarche de revenir à la rencontre des habitants. L'accueil fut bon, à de rares exceptions près. Sachez que toute notre équipe est à votre disposition, si et quand vous le souhaitez pour venir vous rencontrer, que vous ayez besoin d'explications complémentaires ou que vous soyez de nouveaux habitants de notre commune.

Souvent, nous nous entendons reprocher le coût de ce service de collecte et de traitement des Ordures Ménagères, nous ne dirons jamais assez qu'au-delà de l'aspect environnemental de cette action de tri, les coûts seraient plus élevés encore. Nous ne devons pas relâcher notre attention dans ce domaine.

Joëlle Hamet, D.G.S du Syndicat TRI-OR & Hervé Windels, V.P. du Syndicat TRI-OR.

BRÛLAGE DE DÉCHETS

Suite à une circulaire préfectorale adressée à tous les Maires du Val d'Oise, à un article sur ce sujet présenté dans une précédente édition, et après plusieurs interventions de notre Police Municipale, vous avez été plusieurs à ne pas comprendre cette mesure qui selon certains ne s'appliquait que sur Asnières et pas dans les autres communes voisines. Après s'être renseigné et documenté, cette disposition est applicable sur l'ensemble du territoire et résulte des articles L.1421.4 du Code de la Santé Publique et L.2542.1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales qui chargent le Maire d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publique au sein de sa commune. Ces dispositions sont complétées par le règlement départemental en son article 84 qui interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers et assimilés. A première lecture, on pourrait penser que les

déchets verts n'entrent pas dans la catégorie des déchets ménagers et bien ce n'est pas le cas puisque le chapitre 20 de l'annexe 2 du décret n°2002-540 du 18 avril 2002 dispose très clairement que les déchets verts issus des jardins entrent dans la catégorie des déchets ménagers et assimilés dont le brûlage est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est en soi une gêne compréhensible, mais imaginez que chacun brûle ses déchets verts, imaginez la gêne et la pollution pour les voisins ! Cette situation est d'autant moins une gêne aujourd'hui que nous disposons d'une déchetterie intercommunale installée à Viarmes et qu'il est aussi possible d'obtenir, selon la situation, le volume, une dérogation préfectorale pour le brûlage de déchets verts. Merci pour votre compréhension mais...

« La Nature n'en peut plus. Elle demande grâce. Elle en a plein le ciel, et ras le ... sol ».

CK

LES POUBELLES SONT DÉPOSÉES SUR LA VOIE PUBLIQUE, LE BON MOMENT ET LE BON JOUR !

Il nous a été signalé que quelques habitants du centre ville mettaient leurs sacs à ordures sur le trottoir, le jeudi après-midi ou le vendredi matin. Nous rappelons que la collecte des ordures ménagères a lieu le jeudi matin et le lundi matin. Il convient de prévoir, le dépôt des ordures dans des poubelles plastiques fermées, afin d'éviter les odeurs et les attaques des chats, chiens et renards, errants et affamés, la veille du jour du ramassage. La mairie remettra les calendriers des passages d'OM à qui en fera la demande. MP

ANTENNE RELAIS DE TÉLÉPHONIE

Le premier juin dernier, SFR a mis en service son relais UMTS, Orange son relais 2G et 3G (c'est la gamme de service des nouveaux portables qui s'étend à la visiophonie, Internet et réception des mails sur les portables équipés), ils deviennent donc plus performants. Bouygues n'a pas donné la date de mise en service.

Il n'empêche que les portables basiques devraient trouver aussi, une amélioration, avec cette nouvelle antenne. Il conviendra, si ce n'est pas le cas, d'en informer votre opérateur. Nous aimerions juste rappeler aux parents des porteurs de bombes à peintures qui ont tagué les armoires techniques (photos) que l'endroit est interdit d'accès par pancartes apposées sur le grillage clôturant l'endroit et que cet édifice rapporte 27.000 €, par an, aux habitants d'Asnières - Baillon, en diminution de leurs impôts locaux. Merci de faire passer le message. MP

LA NUIT, LES CHIENS DORMENT CHEZ LEUR MAÎTRE.

Tout le monde aime les chiens, mais... Nous demandons à tous les propriétaires de nos amis à 4 pattes, de ne pas gêner leur entourage par les aboiements intempestifs, diurnes et nocturnes, de leurs animaux préférés. N'oubliez pas que les employés municipaux ont recommencé la tonte des pelouses et qu'un chien ne peut ramasser seul, ses déjections ! Son maître se doit de le suivre avec un petit sac. Les poubelles sont nombreuses à Asnières. MP



LES FEUX

Lors de la commission environnement du 20 avril dernier, nous avons abordé les problèmes de la mineuse du marronnier, des tailles de rosiers et arbres fruitiers malades. Tout le monde a constaté que nos marronniers perdaient leurs feuilles en juillet à cause de la mineuse (*Cameraria Ohridella*). Ce lépidoptère, dont la chenille se développe dans les feuilles de cet arbre et qui passe l'hiver à l'état larvaire dans les feuilles tombées (ce qui ne le tue pas), n'a pour le moment, aucun traitement phytosanitaire capable de l'éradiquer. Le conseil donné par le ministère de l'agriculture est clair : ramasser les feuilles, les détruire par incinération et surtout ne pas les composter. La température de compostage de nos ordures ménagères ne peut éradiquer ce lépidoptère et qu'il est même dangereux au compost que nous revendons et qui diminue de ce fait le prix des taxes des OM.

La commission demande alors à Monsieur le Maire, compte tenu des constatations suivantes :

1) que nous avons un problème réel d'élimination des feuilles de marronnier (particuliers et services techniques qui les ramassent dans les rues),

2) que les déchetteries ne peuvent les accepter (interdit par le ministère),

3) que TRIOR ne peut les prendre dans les ordures ménagères sous peine de jeter son compost souillé,

4) que le Parc Naturel Régional, dans son article *Soyons Parc du mois d'Avril 2006 : Chouchoutons nos arbres fruitiers*, demande que toutes les tailles d'arbres fruitiers et rosiers malades soient brûlés,

5) que devant les incivilités croissantes de certains administrés qui, ignorant les déchetteries, préfèrent dénaturer notre paysage en déversant leurs déchets verts dans la nature, ce qui oblige les services techniques à un nettoyage régulier,

nous avons demandé à Monsieur le Maire, d'intervenir par courrier auprès de Monsieur le Préfet, afin d'obtenir des dérogations à dates et lieux définis, pour le brûlage des feuilles de marronniers, taille d'arbres fruitiers et rosiers malades.

Il est clair qu'il serait interdit le brûlage des ordures ménagères, pneus et autres produits toxiques lors de ces feux ouverts. MP

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



MAIRIE D'ASNIÈRES-SUR-OISE

20 RUE D'AVAL EAU
95270 ASNIÈRES-SUR-OISE

accueil : 01 30 35 41 41

fax : 01 30 35 45 41

Lundi : 8 h 30 - 12 h

Mardi : 17 h - 19 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

PERMANENCE DE BAILLON

MAIRIE ANNEXE

PLACE JULES GAUTHIER

HAMEAU DE BAILLON

01 30 35 85 90

Mercredi : 14 h 30 - 16 h 45

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS OCCASIONNELLES, COMPOSEZ LE 0800 833 344 (APPEL GRATUIT). UN ÉLU SERA À VOTRE ÉCOUTE ENTRE 9H00 ET 17H30 DU LUNDI AU VENDREDI ET ENTRE 9H00 ET 12H00 LE SAMEDI POUR APPORTER UNE SOLUTION À VOTRE PROBLÈME.

COLLECTES VERRES ET ENCOMBRANTS

Collecte des verres :

Vendredis 7 et 21 juillet 2006

Vendredis 4 et 18 août 2006

Vendredis 1 et 15 juin 2006

Collecte des encombrants :

Vendredi 7 juillet 2006

Vendredi 4 août 2006

Vendredi 1 septembre 2006

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

(ÉTÉ : du 1/3 au 31/10)

VIARMES

Tous les jours sauf mardi et jours

fériés : 9h30 à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h30 à 18h

Dimanche : 10h à 16h.

CHAMPAGNE-SUR-OISE

Tous les jours sauf jeudi et jours

fériés : 9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : 9h à 18h

Dimanche : 10h à 16h.

COMITÉ DE JUMELAGE

VOYAGE À CUTIGLIANO DU 28 AVRIL AU 1^{ER} MAI 2006 : Une délégation de 7 membres du comité de jumelage s'est rendue à Cutigliano pour la fête de la pasteurisation dédiée aux fromages locaux de la montagne Pistoïèse. Notre commune avait été invitée à participer à cette manifestation. Tel des collégiens, ces 7 volontaires ont pris la route dès 5 heures du matin guidés par le parfum du fromage installé dans le coffre du véhicule. Le dimanche

nous avons tenu un stand de dégustation de fromages français qui a été fort apprécié par nos amis italiens. Nous avons proposé différents fromages de nos régions et nous tenons à remercier Josette, Yves, Philippe, Pascal pour la préparation et le service (et le sourire aussi). Nous remercions également Robert qui a prospecté des fournisseurs de fromages français qui ont offert des produits et Olivier PARAY, fromager installé à Viarmes. Comme à chaque fois, nous n'avons qu'à louer l'accueil, l'hospitalité et l'amitié que nous ont réservés Marina LAURI, Maire de Cutigliano et de toute son équipe sans oublier les exposants italiens et les habitants.



PIQUE-NIQUE DU SAMEDI 10 JUIN 2006 : Comme les années précédentes, le Conseil d'Administration du Comité de jumelage a invité tous les adhérents à participer au pique-nique de fin de saison sur les bords de l'Oise. Chacun ayant apporté ses victuailles, la journée s'est déroulée dans la bonne humeur sous le soleil et nous avons profité de promenades sur l'eau à bord d'une vedette fluviale.



NOS PROJETS POUR LA RENTRÉE :

- Échange sportif : les 30 septembre et 1^{er} octobre 2006, pour la seconde fois, le Club de Tennis Viarmes/Asnières organise un déplacement à Cutigliano pour disputer des rencontres de tennis entre les clubs de nos 2 communes se promettant ensuite de recevoir les joueurs de Cutigliano.
- Voyage à Cutigliano pour la fête mycologique qui se déroule du 13 au 15 octobre 2006. Comme l'année précédente, nous animerons un stand de dégustation le dimanche 15 octobre en proposant un plat de champignons préparé par Yves ROLAND. Si vous êtes intéressé, faites-le nous savoir.
- Échange culturel : du jeudi soir 26 octobre (départ) au dimanche soir 29 octobre (retour), l'association Asniéroise Double Jeux organise un déplacement à Cutigliano pour une rencontre des chorales de nos 2 communes. Le voyage se faisant en autocar, quelques places sont encore disponibles, si vous voulez participer à ces instants privilégiés, vous pouvez vous renseigner et vous inscrire auprès des membres du comité jumelage.

Le comité de jumelage est ouvert à toutes et à tous, son objectif étant l'échange entre deux communes, et l'ouverture entre nos deux cultures. Nous vous invitons à nous rejoindre et vous pourrez nous rencontrer au forum des associations qui aura lieu le 9 septembre 2006 à la maison du village.

André LARRUE (Président du Comité de Jumelage) et HW

UNE BIEN BELLE SOIRÉE !

Le 1^{er} avril (non ce n'est pas une blague), sur l'invitation de l'association DOUBLE JEUX, le groupe ROXETERA, pour la seconde année se produisait à la maison du village.

En 1^{ère} partie, ils avaient invité Christian PERRUTI, artiste complet : auteur, compositeur et chanteur de chansons françaises et son groupe BANDIAGARA qui se produit entre autre au CHAT NOIR à Paris. Cet artiste nous a régalé avec ses beaux textes. La 2^e partie était consacrée à ROXETERA, dont le chanteur Yann est habité par la musique et dégage un dynamisme et un rythme communicatifs aux participants de la soirée. Soirée du 1^{er} avril oblige, plusieurs surprises étaient au menu, des amis amateurs ne se sont pas fait prier pour venir chanter sur scène et le clou de ces surprises fut le duo de Xavier, chef de cœur de DOUBLE JEUX et de son épouse qui ont chanté une chanson d'amour dont l'auteur n'est autre que Xavier. Les choristes de DOUBLE JEUX nous ont également régalés de l'une de leur composition. Bref, une soirée placée sous le signe de la simplicité, de l'amitié et du plaisir d'être tous ensemble, c'est si rare de nos jours. Bravo à toutes et à tous. Ils ont promis de revenir l'année prochaine, pour notre plus grand plaisir.

HW



CHRISTIAN PERRUTI ET LE GROUPE BANDIAGARA



XAVIER AU MICRO



YANN AU MICRO & HERVE AU CLAVIER

RESTAURATION DE LA MAISON DU MARAIS

Sans bruit, la restauration de la maison du Marais à Baillon progresse. Quelques bénévoles de l'association « Sauvegarde Asnières Baillon » réparent et rénovent cette ancienne bâtisse, avec l'appui de la commune. En effet, cette dernière fournit les matériaux nécessaires et a été maître d'oeuvre de la couverture en zinc d'une partie du bâtiment pour un coût de 7232 euros. PM



SYNDICAT D'INITIATIVE VISITE DE L'EXPOSITION BOIS

Merci à la municipalité de nous avoir offert la salle du conseil pour cette riche exposition sur le bois. Un sujet si vaste qui a séduit et enchanté des plus jeunes au plus âgés. « Que de souvenirs ! »



Dès le hall d'entrée, vous étiez accueillis par une présentation des plus beaux arbres remarquables du Val d'Oise. Dans la salle, une présentation des végétaux de la forêt de Carnelle. Sur chaque panneau, la photo de l'arbre, de sa feuille et de son fruit, premier départ dans un voyage merveilleux qui est celui des arbres. Hier encore (un demi-siècle auparavant) tout le travail d'usinage du bois se faisait à l'aide d'outils à main. Aujourd'hui, la machine les a remplacés et s'ils ne servent plus, ils ont pourtant revêtu pour le plaisir de nos visiteurs. Cette année 2006 est L'ANNEE DE L'ARBRE. Le Syndicat d'Initiative a monté cette exposition avec la Municipalité et l'Ecole d'Asnières. Huit classes sont venues la visiter, deux cents enfants ont apporté chacun une feuille pour L'ARBRE DE L'ECOLE baptisé le ZEKOLIER. Cet arbre fabuleux sera exposé au Syndicat d'Initiative et restera à la disposition des écoles. Cette exposition fut riche en émotion grâce à la présence des enfants. Gardons l'espoir qu'un jour un local puisse accueillir tous ces outils pour le souvenir de tous ceux qui les ont utilisés.

J'adresse un grand merci à toutes les bonnes volontés qui m'ont aidé à mettre en place cette exposition, à tous ceux qui nous ont confiés de beaux objets personnels, au Conseil Général du Val d'Oise pour les expositions photos et à la Municipalité d'Asnières. Cette exposition était dédiée à mon père, menuisier ébéniste.

J.Rouzot, Président du Syndicat d'Initiative S.I.A.R.B.



le ZEKOLIER

S. I. A. R. B.
Syndicat d'Initiative
Asnières - Royaumont - Baillon
Place de l'Eglise
92570 ASNIERES SUR OISE
Tel : 01 34 68 09 90
E.mail : starb@wanadoo.fr

INFOS S.I.A.R.B.

LE TOURISME EN FRANCE : LES STATISTIQUES DE L'ANNÉE 2005

Il y a 700 millions de touristes dans le monde, 77 millions pour la France (Médaille d'OR), 45 millions pour la région Ile de France (y compris Paris & 5 départements franciliens), 1 million pour le Val d'Oise DONT 60.000 visiteurs pour l'abbaye de Royaumont (français & étrangers confondus). Chaque année ces chiffres sont en progression. Le tourisme est une richesse pour le développement et l'emploi dans notre pays.

IL Y A UN SYNDICAT D'INITIATIVE DANS NOTRE VILLAGE, POURQUOI ?

Nous avons le privilège de posséder un patrimoine très varié à seulement 35 Kms de Paris, dans un site particulièrement protégé, classé et appartenant au P.N.R. Oise Pays de France, avec des châteaux, son église du XII^e siècle, son abbaye cistercienne (Royaumont) et ses étangs riches en flore et en faune. Tout ce capital est aux Asnérois.

Il appartient au S.I. de le faire connaître, de le faire découvrir. Pour cela nous devons communiquer, informer, répondre à toutes les demandes qui nous sont adressées. C'est notre rôle et nous serions heureux d'accueillir de nouveaux Asnérois au sein de notre équipe pour nous aider à mieux remplir et développer, notre mission de service public.

Le Syndicat d'Initiative est ouvert le dimanche matin de 10h à 12h.

Il est à votre disposition pour vous aider dans vos recherches de séjours, de réservations, de trajets. Une sortie ? Un spectacle ? Nous pouvons par Internet répondre à toutes vos demandes. Poussez la porte il y aura toujours un sourire pour vous accueillir.

J.Rouzot, Président du Syndicat d'Initiative S.I.A.R.B.

RETROUVEZ VOTRE
BULLETIN MUNICIPAL
LE TRAIT D'UNION,
EN LIGNE SUR LE SITE
INTERNET DE LA MAIRIE
D'ASNIERES SUR OISE :

www.ville-asnieres-sur-oise.fr

ET ACCÉDEZ À DES
INFORMATIONS
SUPPLÉMENTAIRES
TÉLÉCHARGEABLES :

publications, photos, liens utiles,...

LES FEUX DE LA SAINT JEAN

Une réussite que ces feux de la Saint Jean. Asnérois et Asnéroises étaient fidèles au rendez-vous une nouvelle fois. Ils nous ont accompagnés jusqu'à ce que le président mette le feu au traditionnel bûcher.

La chaleur de celui-ci fut suivie d'un magnifique feu d'artifice, entraînant dans les yeux des petits et des grands des étincelles de joies. Nous en remercions tout particulièrement Serge PERRIER ainsi que la commune qui une fois de plus ont mis en place la magie dans le ciel d'Asnières sur Oise pour le plus grand bonheur de tous.

Quelle belle soirée, danses, rafraîchissements et les traditionnelles moules-frites étaient de la fête ainsi que la bonne humeur.

Bravo et merci à tous !

L'association des Fêtes et Loisirs
d'Asnières sur Oise



RECHERCHE de BÉNÉVOLES

L'association JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie), reconnue d'utilité publique en 1993, ouverte à tous, apolitique et sans appartenance religieuse, inscrite dans le mouvement des Soins Palliatifs, recherche des accompagnants bénévoles pour plusieurs établissements hospitaliers du Val d'Oise et, dans un avenir proche, pour de l'accompagnement à domicile. Si vous pouvez offrir une demi-journée par semaine pour apporter écoute et soutien aux personnes hospitalisées atteintes d'une maladie grave ainsi qu'à leurs proches, ou assurer une permanence d'accueil et d'écoute téléphonique à notre local de SAINT PRIX, rejoignez nos équipes d'accompagnants bénévoles. L'association JALMALV assure la formation préalable à l'exercice de ce bénévolat, et une formation continue à tous ces bénévoles. Elle vous soutiendra dans l'engagement que vous vivrez au sein de son équipe.

Pour tous renseignements, contactez notre coordonnatrice :

Claude ABRAMOWITZ • 06 71 59 96 08
JALMALV VAL D'OISE • 45, rue d'Ermont
95390 SAINT PRIX • Tel : 01 34 16 36 83



NELLY PUJOL, PEINTRE AUTODIDACTE

C'est sa nouvelle vie, à Nelly : la peinture ! Depuis dix ans qu'elle vit seule, elle a pu enfin réaliser son vieux rêve : peindre.

La retraite arrive à point nommé pour cette ancienne secrétaire de direction qui décide alors de réaliser sa première œuvre. Un ami peintre professionnel la découvre et lui enseigne quelques bases élémentaires qui permettront à Nelly d'affirmer son talent. Trente-cinq toiles plus tard, Nelly Pujol a obtenu le prix du Conseil Général au Salon des beaux-arts de Viarmes avec sa toile *Le vieux marin*.

Elle enchaîne les expositions à Viarmes, Belloy en France, Coyo la Forêt, Lamorlaye, Beaumont-sur-Oise et L'Isle-Adam. Cet été, ses œuvres prendront quelques vacances au Syndicat d'Initiative de Cahors.

Mais si ses peintures semblent amenées à voyager, Nelly préfère peindre ici, quelques heures par jour, dans sa maison natale de la Grande Rue. C'est là qu'elle a installé son atelier.

Nelly Pujol a été conseillère municipale de 1989 à 1995. Aujourd'hui, elle occupe toujours des responsabilités au sein de nombreuses associations, comme Les Amis de Royaumont, Le Syndicat d'Initiative, le Comité de Jumelage ou la S.A.B. On la voit ici dans son atelier de la Grande Rue, auprès de sa toile Le vieux marin, récompensée par le Conseil Général du Val d'Oise. GG



Figure Locale



ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

Vie Pratique



ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

COMMUNICATION DU SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS EN VAL D'OISE

« 1936-2006, les vacances, ce n'est pas du luxe !... »
... et si cette année vous invitez un enfant à partager vos vacances ?...

En effet, pourquoi ne pas emmener un enfant avec vous et lui permettre de partager les mêmes joies que votre famille en lui offrant de vraies vacances ?

Chaque année, les bénévoles du Secours Populaire multiplient leurs efforts pour faire découvrir aux enfants les bienfaits des vacances. Pour vous qui préparez vos vacances d'été, ce peut être, l'occasion de participer à un formidable mouvement de solidarité. Pour les 70 ans du vote, à l'unanimité, de la loi sur les congés payés, le Secours populaire redouble d'efforts. Pour les victimes de la précarité et de

l'exclusion il devient urgent de faire une coupure, de voir la vie autrement... pour revenir en forme en septembre avec de nouvelles forces... et redonner de l'espoir à ses proches. De grandes manifestations sont prévues tout au long de l'été... pour ceux qui malgré tout ne pourront pas partir. Le 24 mai, sept familles du Val d'Oise se joindront aux 300 personnes invitées à Deauville pour un mini séjour à l'hôtel. Le 31 Mai à Auvers sur Oise nous lancerons la campagne vacances du Val d'Oise dans le train des bénévoles. Le 22 Août ce sont 300 enfants du Val d'Oise qui viendront avec les 5000 enfants d'Ile de France passer une journée à la mer à Trouville.

NB : S'il ne vous est pas possible d'accueillir un enfant vous pouvez nous aider financièrement à lui offrir une place en colonie de vacances. Une attestation fiscale vous sera fournie par retour de courrier (déduction de 75% cette année). CCP du Secours populaire du Val d'Oise 20298 74 R PARIS.

RECENSEMENT MILITAIRE

LE RECENSEMENT EST OBLIGATOIRE POUR LES FILLES ET LES GARÇONS À 16 ANS. INSCRIVEZ-VOUS À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE LE MOIS DE VOTRE ANNIVERSAIRE. CETTE DÉMARCHÉ EST OBLIGATOIRE POUR POUVOIR (ENTRE AUTRE) :

- s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP - BEP - BAC - permis de conduire),
- assister à la journée d'appel de préparation à la défense,
- être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.

Pour plus d'informations sur les FAMILLES DE VACANCES,

contactez

Patricia Lemaire
Fédération du Val d'Oise
7-11, avenue Gabriel Péri,
95100 Argenteuil.

Tél. : 01 39 61 03 74

Fax : 01 39 61 91 41

contact@spf95.org

L'autocollant disponible en mairie pour ceux qui ne veulent pas de pub dans leur boîte aux lettres !

NON à la publicité et aux journaux d'annonces



OUI à l'info des collectivités

STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

Merci

SÉANCE DU 31 MARS 2006

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- APPROUVE les résultats du Compte Administratif 2005 de la Commune.
- ADOPTE le compte de gestion 2005 établi par le Comptable du Trésor.
- DÉCIDE d'affecter à la section d'Investissement le résultat de Fonctionnement 2005 du budget de la Commune pour sa reprise au Budget Primitif 2006.
- FIXE les taux d'imposition 2006 à :
 - Taux de la Taxe d'Habitation : 13,12
 - Taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 16,58
 - Taux de la Taxe Foncière sur le Non Bâti : 66,41
 - Taux de la Taxe Professionnelle : 11,79
- APPROUVE le tableau des subventions aux Associations inséré dans le Budget Primitif 2006.
- ADOPTE le Budget Primitif 2006 de la Commune.
- APPROUVE les résultats du Compte Administratif 2005 du service de l'Assainissement.
- ADOPTE le Compte de gestion 2005 établi par le Comptable du Trésor.
- DÉCIDE d'affecter à la section d'Exploitation le résultat d'Exploitation 2005 du budget Assainissement pour sa reprise au Budget Primitif 2006 de l'Assainissement.
- ADOPTE le Budget Primitif 2006 du service de l'Assainissement.
- DÉCIDE de présenter au titre de la D.G.E. 2006 les 5 opérations suivantes et détermine l'ordre de priorité pour ces dossiers :
 1. réfection des locaux de l'étage du bâtiment mis à disposition de La Poste,
 2. remplacement de la chaudière de l'école de Baillon,
 3. aménagement de la salle du Conseil Municipal de la Mairie,
 4. acquisition de matériel de sonorisation et de projection pour la Maison du Village,
 5. installation d'un dispositif de chauffage pour l'église de Baillon.
- DÉCIDE de reprendre la délibération du 18 Novembre 2005 et d'adopter un périmètre de D.P.U. en excluant de ce D.P.U. les parcelles comprises à l'intérieur du périmètre urbanisé qui correspondent à des zones naturelles, conformément au Plan d'Occupation des Sols en vigueur depuis 1994, suivant
 - . DÉCIDE de reconduire le Centre Aéré du 5 au 31 Juillet 2006 et fixe la rémunération des animateurs.
 - . DÉCIDE de solliciter l'aide du Département pour les travaux de réfection du calvaire situé à l'angle de la Grande Rue et de la rue de Toutedville.
 - DÉCIDE de solliciter l'aide du Département pour l'acquisition de divers matériels de sonorisation et de projection visant à équiper la Maison du Village.

Conseil Municipal



ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

SÉANCE DU 16 JUIN 2006

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- CONFIRME que le Centre Aéré 2006 aura lieu à la Maison du Village, du Mercredi 5 au Vendredi 28 Juillet, soit 17 jours de présence.
- DÉCIDE d'accepter le chèque-vacances et l'allocation de la C.A.F. pour le paiement de la participation des familles au Centre Aéré de Juillet 2006.
- MAINTIENT à 45 € par enfant les droits d'inscription au Centre Aéré.
- MAINTIENT le principe d'inscription et de paiement à la semaine, l'application de la dégressivité.
- FIXE à 3,05 € le prix du repas de cantine scolaire à partir du 5 Juillet 2006.
- FIXE les nouveaux tarifs des études surveillées, à partir de la rentrée de Septembre 2006, à :
 - 214,20 € par enfant pour le forfait « année scolaire »
 - 2,55 € par jour par enfant pour une présence occasionnelle et PRECISE que le montant du forfait « année scolaire » peut être réglé en 3 mensualités en début d'année scolaire.
- PREND ACTE de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, de retenir le groupement d'entreprises SOBEA-DENYS pour les travaux d'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et d'éclairage public de la rue du Four et de la Place des Martyrs de Châteaubriant, pour un montant total de 237.980,90 € HT.
- PREND ACTE de la décision de la Commission d'Appel d'Offres, de retenir l'entreprise COLAS pour les travaux de réfection de la voirie et des trottoirs de la rue des Ajeux, et la création de places de stationnement rue du Cimetière, pour un montant total HT de 169.264,00 €.
- DÉCIDE d'attribuer les subventions suivantes, sur les crédits portés à l'article 6574 du budget communal :
 - 1 000 € à la coopérative scolaire de l'école Blanche de Castille,
 - 150 € à l'Orchestre d'Harmonie et Ensemble Vocal de Viarnes,
 - DÉCIDE de créer au 1^{er} Juillet 2006 un poste de Brigadier Chef de Police Municipale à temps complet.
 - FIXE à 464 € la participation des riverains de la rue d'Enfer aux travaux de réalisation d'un bassin de régulation dans la cour commune de la rue d'Enfer et PRECISE que cette participation pourra être réglée en 3 fois.

• SOLLICITE de l'autorité administrative compétente, compte tenu de ses capacités d'hébergement et actions menées en matière de tourisme, que lui soit attribuée la dénomination de commune touristique.

• DÉCIDE d'instituer à effet du 1^{er} janvier 2007 une taxe de séjour forfaitaire, dans les conditions suivantes :

— périodes de perception :

- du 1^{er} mars au 30 novembre pour les hébergements de type camping avec fermeture annuelle,

- du 1^{er} janvier au 31 décembre pour des hébergements dans des établissements restant ouverts à l'année.

— abattements facultatifs : pour tenir compte de l'occupation réelle des structures d'hébergement, un abattement supplémentaire de 10 % sera ajouté à l'abattement réglementaire de 40 %, lequel s'applique d'office du fait que le nombre de nuitées par établissement est supérieur à 105.

— modalités de versement : l'encaissement se fera en 2 fois :

- un appel de 40 % au 30 juin,

- le solde, soit 60 %, au 30 novembre

de l'année considérée.

— tarifs : les tarifs applicables à chaque type d'hébergement seront fixés lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

• DÉCIDE, de souscrire auprès de la Société Générale, groupe de Roissy, pour le financement du programme d'investissements 2006, un emprunt de 200 000 € aux conditions suivantes :

- durée : 12 ans,

- taux : fixe de 3.95 % à échéances constantes,

- périodicité : échéances trimestrielles,

- commission : néant, hors droits de timbre.

• DÉCIDE de souscrire auprès du Crédit Agricole d'Ile-de-France, Direction Régionale de Cergy-Pontoise, une ligne de trésorerie de 150.000 € aux conditions suivantes :

- durée : 1 an.

- taux : index T4M + marge 0,09 %.

- périodicité : paiement des intérêts trimestriel à terme échu.

- commission : néant.

- parts sociales : 153 €.

• CONFIRME que les parcelles de la zone « Delacoste » concernées par la mise en intercommunalité, sont les suivantes : parcelles AC 403, 409, 411, 440, 441 et 442.

• EMET un avis favorable au projet de Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation de la Vallée de l'Oise tel que présenté.

• SOLLICITE l'aide du Département, Direction de l'Action Culturelle, pour la réfection de 2 plans datant du 18^e siècle, de grande taille : plan de la Seigneurie d'Asnières et plan du Domaine de l'Abbaye de Royaumont.

• DÉCIDE de rapporter la délibération du 31 Mars 2006 relative au Droit de Préemption Urbain et PRECISE qu'une nouvelle délibération instituant le Droit de Préemption Urbain sera prise au moment de l'approbation du P.L.U.

Le Trait d'Union

50

TRAIT D'UNION NUMÉRO 50 GRAND CONCOURS DE PHOTOS

Afin de célébrer la sortie du 50^e TRAIT D'UNION, la commune organise un grand concours photos basé sur 3 thèmes :

- Asnières et son bourg
- le hameau de Baillon
- Royaumont

Que vous soyez amateur ou expert, exprimez votre créativité tout l'été en photographiant notre village et ses habitants.

Vos épreuves ou CD-roms, argentiques ou numériques, sont à adresser avant le 15 septembre 2006 à :

**MAIRIE D'ASNIERES SUR OISE
CONCOURS PHOTOS
20 RUE D'AVALEAU
95270 ASNIERES-SUR-OISE**

ou par e-mail :

mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr

N'oubliez pas de mentionner sur tous vos supports vos noms, prénoms et coordonnées complètes.

La commune organisera à l'automne 2006 une grande exposition ouverte à tous ; les meilleurs tirages y seront exposés en grand format. À l'occasion du vernissage, les gagnants seront désignés par le jury.

Les gagnants seront récompensés par la publication de leur(s) photo(s) dans le Trait d'Union spécial n°50 d'octobre 2006.

PARTICIPATIONS • Responsable édition : Eric Thierry • Rédaction : Ginette Bianchi - Michelle Poitevin - Solange Gobet - Juliette Lefort Joëlle Harnet - Lilia Ghorbel - Claude Krieguer - Hervé Windels - Philippe Marcot - Jean Rouzot - André Larrue - Gilbert Glogowski - L'association des Fêtes et Loisirs d'asnieres sur Oise • Ont également collaboré : tous les membres de la commission information • Photos : Claude Krieguer Hervé Windels - Philippe Marcot - Gilbert Glogowski Dominique Autexier - Bandiagara - Double Jeux - Michel Datry - APELNA • Illustrations : Jean & Pierre Datry • Corrections : Commission information • Conception graphique : Euromovie (95) - Impression DDD Impressions (95).

**ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT**

WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • JUILLET 2006 • N°49

bonnes vacances !